



*Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrée Education nationale, Service Civique et Citoyen, Jeunesse et Education Populaire*

Rapport d'activités

2021

Association loi 1901, déclarée en Préfecture du Nord le 10/10/2014 sous le n°W595024135
Adresse : 7-9, rue des Jardins, 59000 LILLE -- Tél : 03 20 57 26 77 / Mobile : 06 45 32 60 05 ---
E-mail : contact@caffes.fr / site internet : www.caffes.fr



Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 14h à 17h. Et uniquement sur rendez-vous personnalisé.

Sommaire

des documents présentés

Face à l'emprise sectaire, quelle qu'elle soit, cette association, non confessionnelle, apolitique et philosophique, a pour buts :

- D'accompagner les personnes et/ou familles en souffrance ou en questionnement.
- De sensibiliser et former les professionnels, les bénévoles et tout public à ce mécanisme particulier

(article 2 des statuts de l'association CAFFES).

• Rapport Moral de la Présidente	p 3-4
• L'équipe du CAFFES	p 5
• Bilan des activités	p 6-10
• Rapport Financier	p 11-12

RAPPORT MORAL de la Présidente

Bilan 2021 :

En cette 25ème année de présidence, je renouvelle mon mandat d'administrateur si l'on veut de moi bien entendu.

L'Assemblée Générale 2022 retrouve sa période printanière, après deux années compliquées. Cependant, elle se tient encore dans un contexte particulier : même si le COVID semble s'éloigner il reste bien présent ; à cela s'ajoute le contexte de guerre en Europe que nous avons tous en tête. Un terrain favorable aux manipulateurs en tout genre qui ne s'arrêtent pas pour autant et même en profitent.

Comment avancer ? Nous devons le faire ensemble. Nous ne savons pas de quoi seront faits les mois qui viennent, mais, parce que c'est notre mission, nous nous devons de poursuivre l'accompagnement de familles victimes d'emprise sectaire qui continuent de nous solliciter chaque jour.

Pour mener à bien cette mission, qui n'est pas toujours facile, nous avons une petite « brigade » que je tiens ici à remercier chaleureusement.

- Nos **salariés** :
 - Mélodie, accompagnante de formation science de l'éducation et qui, après une pause bébé, nous est revenue en début d'année
 - Carla, de formation en psychologie, arrivée au centre dans une mission de service civique de prévention et embauchée pour 3 ans dans l'accompagnement des familles.
 - Hugo, accompagnant de formation éducateur spécialisé, qui a rejoint notre équipe depuis fin 2021
 - Audrey, directrice de formation juriste à l'association depuis de nombreuses années.

Des professionnels sans qui le centre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

- Accompagnés des **administrateurs du CAFFES**, ils sont auprès des familles quotidiennement.
- Rejoignent cette « brigade », les **stagiaires** que nous accompagnons, comme Margot au dernier semestre 2021 ou encore Lisa actuellement en formation de psychologie, la première ayant participé à la création et la seconde au tournage du clip de RAP, notre nouvel outil de prévention.
- les **volontaires en service civique** tels que Judith, en licence de droit, ici jusque début juillet dans une mission de prévention, qui participe aux divers outils de prévention également.
- et les **vacataires** qui répondent présents à nos demandes.

Lorsque nous sommes à l'écoute des familles, c'est une richesse d'informations qui en ressort. Mais que faire de ces informations ? Les laisser de côté ? Certainement pas ! Il faut les utiliser pour développer des projets de prévention afin de sensibiliser le public aux dangers de l'offre sectaire.

Des projets, nous en avons de nombreux, mais n'avons pas toujours le temps de les accomplir.

Cependant et malgré le contexte de ces 2 dernières années, nos projets 2021 ont été accomplis : une **conférence à l'IRTS autour de la radicalisation**, une **conférence autour du consentement** et mettant en lumière les violences faites aux femmes dans le cadre d'une emprise sectaire, un **film de prévention** refait, un **clip de RAP**, nouvel outil de prévention que vous verrez en fin d'AG.

Pourquoi le RAP ? C'est un mouvement culturel et musical apprécié des jeunes. C'est donc par ce support ludique que nous pouvons évoquer un sujet pas toujours bien compris. Un groupe de travail avec bénévoles, stagiaires s'est formé et des rencontres avec le rappeur, le réalisateur ont eu lieu, échangeant avec des familles ayant traversé ce vécu, travaillant ensuite les paroles, le synopsis, etc.

L'année 2021 a également vu se poursuivre le projet ERASMUS+ financé par l'Union Européenne « **Boomerang : briser les infox par l'esprit d'autocritique** » pour construire des outils numériques européens de prévention. Je remercie la directrice Audrey et nos deux adhérentes Florence, chargée de mission à l'UDAF du Nord et Sylvie, Maitre de conférences à l'Université de Lille et administratrice au CAFFES, qui travaillent dessus depuis 2 ans.

La conférence de clôture des actions de prévention prévue pour novembre 2022 abordera, à l'occasion de la convention internationale des droits de l'enfant, l'avancée de ce projet qui se termine en juillet 2023.

L'information que nous partageons passe également par le **FIL du CAFFES**, notre revue semestrielle. A cet effet, je remercie également Carla qui tient bon pour rédiger régulièrement cette revue.

Projets 2022

L'année 2022 sera, en parallèle de notre mission d'accompagnement et de sensibilisation, dédiée à la prévention des jeunes face aux dangers de l'emprise sectaire dont vous avez reçu le programme, également à votre disposition sur l'espace documentation de cette rencontre d'aujourd'hui.

Elle a commencé avec la réalisation d'un dossier de prévention sur « **Les dérives sectaires dans le sport** » en vue des jeux olympiques de Paris 2024 sur lequel ont planché Judith accompagnée de Ghislaine et René, deux administrateurs. Nous sommes d'ailleurs en lien avec l'un des représentants du comité olympique rencontré l'an dernier à l'occasion de l'assemblée générale des légionnaires en Préfecture dont je fais partie. D'ailleurs, une conférence sur le sujet est envisagée. Ce dossier est également à votre disposition.

Elle se poursuivra avec :

- des conférences auprès des jeunes organisées tout au long de l'année,
- la rédaction du chapitre 4 « Un soutien à apporter » de notre BD « **Manon, Lilou, Alex, Thomas : quatre adolescents face à l'emprise sectaire** » en mobilisant la participation des jeunes,
- la refonte de notre site internet dont l'accessibilité s'alourdit
- Une conférence en novembre clôturant l'année 2022 de prévention et amorçant l'arrivée des outils européens pour 2023.

Je tenais également à vous informer de l'envoi par le CAFFES d'une lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2022 pour consolider la Miviludes.

En effet, et je connais cela depuis 32 ans que je suis bénévole, en période électorale tout se paralyse. Mais pour nous, qui accompagnons des victimes d'emprise sectaire, il est impensable de dire à ces familles « *attendez quelques mois que tous les changements aient eu lieu, que la nouvelle équipe se mette en place pour que l'on puisse demander l'aide des institutions* » !

Et la Miviludes n'est pas épargnée du risque de disparition au gré des politiques. Il faudrait donc qu'elle obtienne le statut d'Autorité Administrative Indépendante, comme la CNIL, le CSA, pour pouvoir ainsi rester en place quelque soient les changements de politiques.

D'ailleurs, notre inquiétude de la voir placée au Ministère de l'Intérieur à côté du bureau des cultes, porte d'entrée utilisée par les mouvements à caractère sectaire, s'est confirmée en début d'année 2022.

Un jour ou l'autre, elle disparaîtra définitivement si l'on n'y prend pas garde ! C'est pour cela que nous interpellons les candidats.

Je termine ici en vous rappelant qu'à l'issue de cette Assemblée Générale, une conférence se tiendra autour d'auteurs d'ouvrage avec pour thème « La parole aux victimes », nous permettant de débattre autour de cette parole qui se libère.

Mais pour l'heure, je ne serai pas plus longue et vais laisser la suite à la directrice qui vous exposera les points principaux de l'activité 2021.

Pour le CAFFES, Charline DELPORTE, Présidente.



La CAIMADES



PREFECTURE DU NORD



Erasmus+

Organigramme de l'association CAFFES

Année 2021.

Membres d'honneur : Daniel BOUCHEZ, Denise BOSSER

Conseil d'Administration

Composé de 10 membres élus:

Ghislaine BERNARD	Véronique DELPLACE
Charline DELPORTE	René DELPORTE
Marie-Andrée DEWAILLY	Chantal DOUTEMENT
Jean-Baptiste GUILBERT	Marie-Christine HIMPE
Florent MONTARROS	François ROHART

Bureau

Président : Charline DELPORTE - Secrétaire : Marie-Andrée DEWAILLY - Trésorier : François ROHART

Salariées :

Audrey FOULON, *Directrice*
Mélodie CHEMIN, *Chargée d'accompagnement familial*
Mélissa VEERAPA, *Chargée d'accompagnement familial*
Carla LOLETTO, *Chargée d'accompagnement familial et de prévention*

Bénévoles

Volontaires : Carla LOLETTO et Judith KRAKOWIACK

Stagiaires

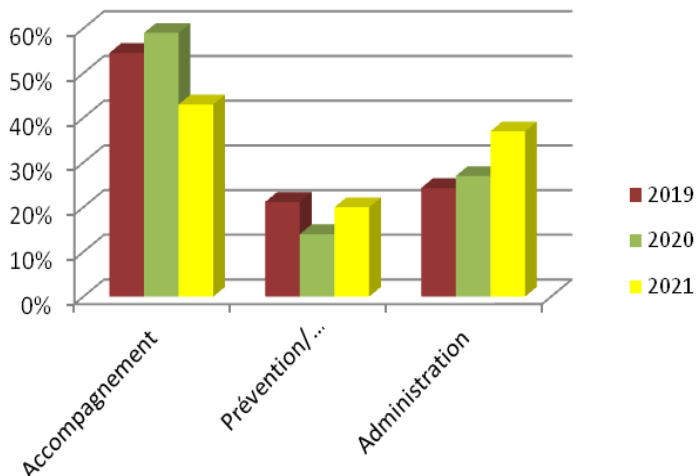
Professionnels vacataires, au service des familles accompagnées par le CAFFES

- Ghislaine BERNARD, psychologue clinicienne
- Cécile CROZAT, psychologue clinicienne
- Bertrand ROBIDEZ, psychologue clinicien
- Me Véronique DELPLACE, avocate au barreau de Lille

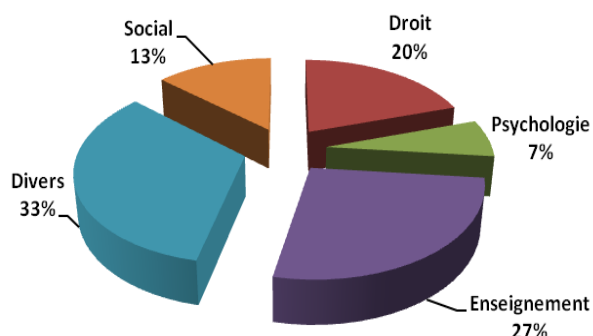
Le bénévolat au CAFFES

En 2021, 15 bénévoles ont mené des activités d'accompagnement, de prévention ainsi que d'administration au CAFFES. Sur l'ensemble des bénévoles au CAFFES, 10 d'entre eux ont pu effectuer ponctuellement leur bénévolat et **5 ont assuré de manière permanente leur mission.**

Sur l'année 2021, le temps bénévole a été réparti comme suit : **l'accompagnement des familles** et les actions de **prévention** (63%), ainsi que **l'administration** (37%).



Catégorie professionnelle des bénévoles 2021



BILAN DES ACTIVITES 2021

La première mission du CAFFES réside dans l'accompagnement des familles et sortants d'emprise sectaire.

Un accompagnement qui nécessite du temps : tout d'abord, celui de la victime qui doit avancer à son rythme et prendre le temps du récit, de l'émotion et de comprendre, et ensuite celui du CAFFES pour l'accueil et l'écoute dans le respect de celui de la victime.

D'année en année, le nombre de situations familiales ne cesse d'augmenter, les écoutants au CAFFES se doivent donc de bien connaître l'emprise sectaire, son fonctionnement et l'accompagnement des victimes.

Face aux nombreuses demandes qu'il reçoit, le CAFFES met en œuvre quotidiennement cet accompagnement au plus près des besoins des familles et, afin que chacun puisse être vigilant face à l'emprise sectaire, anime des actions de prévention en vertu de son objet social.

Voici le compte rendu de ces activités réalisées sur l'année 2021 :

L'accompagnement

Quelques chiffres clés :

214 (dont 107 nouvelles en 2021) situations familiales accompagnées, soit tout autant qu'en 2020...

.... 727 Victimes directes et indirectes d'emprise sectaire accompagnées

Accompagnement familial et social via

5643 Echanges téléphoniques, courriels, lettres, rendez-vous familles, réunions de suivi des situations familiales, soit 8% de plus qu'en 2020.

Accompagnement psychologique, social et juridique, individuel ou collectif :

84 Entretiens psychologiques (contre 121 en 2020)

6 Rendez-vous juridiques (contre 9 en 2020)

4 temps d'échanges collectifs

5 temps d'échanges individuels et personnalisés.

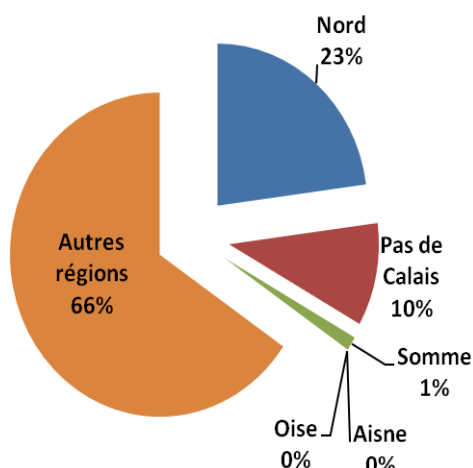
Sur l'ensemble des situations familiales accompagnées :

74 Fins de suivis, le CAFFES ayant répondu aux attentes des familles, soit 9% de plus qu'en 2020

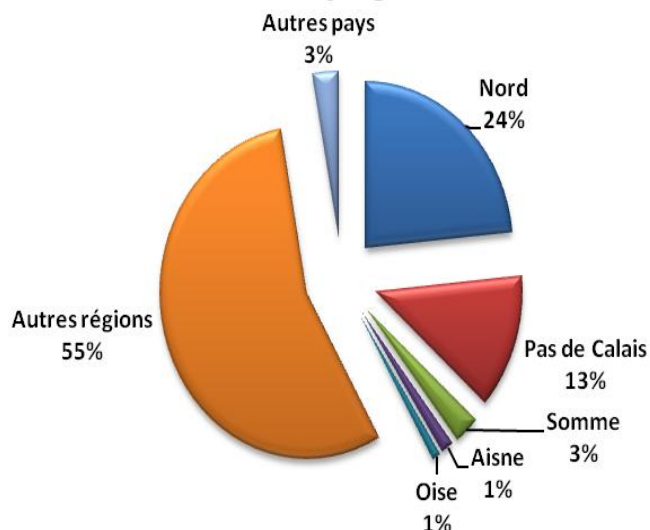
23 Sorties d'emprise effective de la victime directe

3 Stagiaires accueillis

Répartition géographique des familles accompagnées en 2021



Répartition géographique des familles accompagnées en 2020

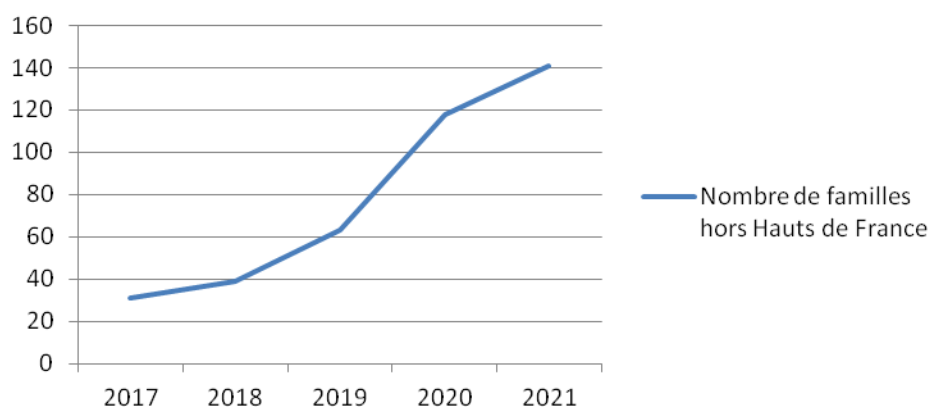


En 2021, sur les 214 familles accompagnées, 38 situations ont bénéficié d'un accompagnement de courte durée. Avec les premiers échanges pour expliquer le fonctionnement de l'emprise sectaire et donner des pistes pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise, on contribue avec la famille à instiller le doute à la victime directe, dès le début de l'accompagnement. L'accompagnement familial porte donc ses fruits et cela se confirme avec la baisse des demandes d'entretien psychologique et de rendez-vous juridique.

Nous observons également de plus en plus de familles orientées vers notre centre par des journalistes d'investigation qui, une fois sensibilisés à l'emprise sectaire, comprennent ce que traversent les victimes et les informent de l'existence du CAFFES passant ainsi le relai pour qu'un accompagnement puisse se faire.

Ce qui est notable également, c'est l'augmentation du nombre de situations familiales émanant des régions hors Hauts de France : **141 familles** contre 118 en 2020.

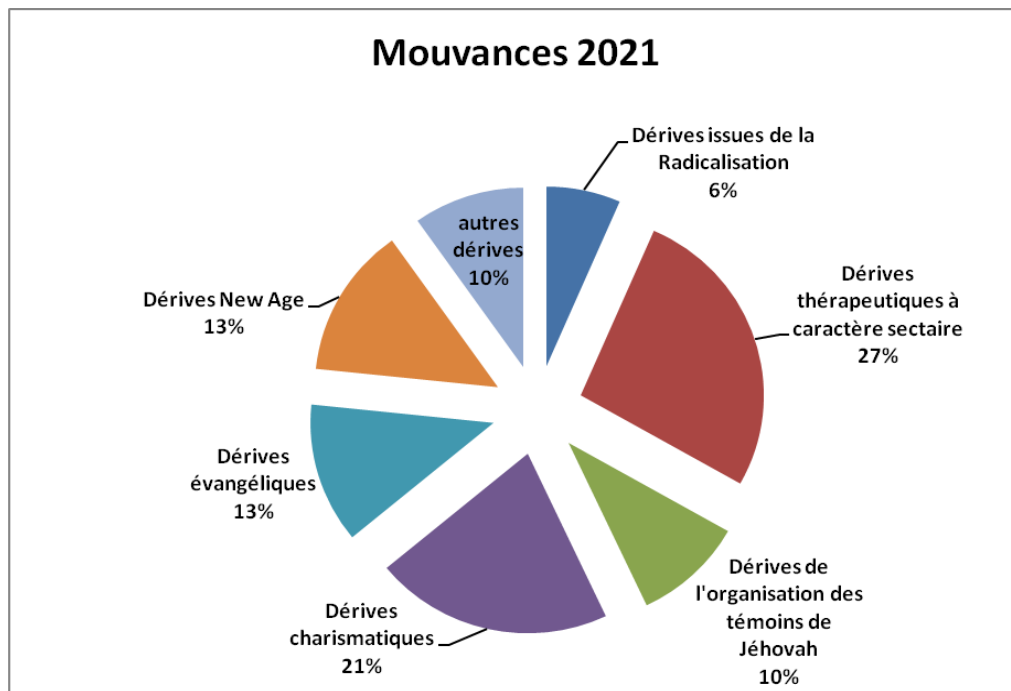
Evolution du nombre de familles hors des Hauts de France



Pour la quatrième année consécutive, **les dérives thérapeutiques à caractère sectaire** (regroupant santé et bien-être) représentent le plus grand nombre de demandes des familles accompagnées par le CAFFES.

La Miviludes, dans un état des lieux de février 2021 conjoint avec l'Inspection générale de la Police et l'Inspection générale de la gendarmerie, observait « une prolifération des signalements dans le domaine de la santé et du bien être », représentant 41% en 2019 des saisines de la Mission. Elle rappelle également que « Le thème de la santé et du bien-être est le premier vecteur de l'abus de faiblesse ».

Des propositions renforcées par la crise sanitaire : soins préventifs pour éviter le COVID, pseudos-remèdes ressortant, pour certains, de théories complotistes, aide pseudo-psychologique pour les personnes ayant souffert de l'isolement découlant des mesures sanitaires, etc, visant ainsi un public fragilisé par les angoisses de cette pandémie.



Sont en augmentation en 2021 au regard de l'année précédente : **les dérives thérapeutiques à caractère sectaires et les dérives charismatiques.**

Les dérives évangéliques et celles liées aux pratiques New Age viennent juste après.

Lorsque **l'accompagnement familial** se met en place au CAFFES, peuvent en découler les services mis à disposition des familles et venant compléter ce suivi : le **service d'accompagnement psychologique et juridique** créé en 2001 et assuré par des professionnels diplômés d'Etat (en 2021, 4 psychologues et 2 avocats), permet aux familles d'être entendues dans leur souffrance et aidées dans leurs démarches visant à protéger leurs droits personnels et familiaux. Un service dont le nombre de vacataires s'étoffe.

Autre pendant de l'accompagnement familial, les **temps d'échanges** – collectifs depuis 2003 et individuels et personnalisés depuis 2019 -, aidant les familles à sortir d'un sentiment de culpabilité, de solitude face à ce type de situation et développant entre elles une solidarité.

Accueillant, sensibilisant et formant chaque année des stagiaires, issus des formations relevant de la pluridisciplinarité exercée au centre, notre association a, en 2021, encadré **3 Stagiaires longue durée, issus de diverses formations** (social, documentation et sciences politiques).

Chaque stagiaire accueilli est immergé dans les diverses activités du CAFFES (permanence téléphonique, rendez-vous familles, psychologique, animation des actions de prévention et développement des outils) afin de comprendre concrètement le mécanisme de l'emprise sectaire, son impact sur la personne et son entourage, ainsi que l'accompagnement que nous proposons.

Les rapports et mémoires qu'ils rédigent ensuite sur un thème qu'ils ont choisi de développer, exportent la compréhension de ce phénomène. Sensibilisés, ces stagiaires deviennent nos meilleurs « ambassadeurs ».

La prévention

1/ Les actions de sensibilisation

Objectif : Informer le jeune public de l'existence du phénomène sectaire, sous toutes ses formes, et des conséquences dommageables pour la personne sous emprise et son entourage.

Susciter leur vigilance et participer à la construction de leur esprit critique, leur apporter une visibilité quant aux structures d'accompagnement pouvant exister. Contribuer à développer une citoyenneté par le biais d'actions de prévention auxquelles le jeune public participe. Sensibiliser les professionnels à détecter la dérive sectaire et comprendre pour mieux orienter et accompagner les familles.

Actions menées :

- **69 actions de prévention primaire**, première forme de prévention, permettant d'être informé et vigilant, ici destinées aux jeunes, aux professionnels, aux étudiants et stagiaires : conférences, forums
- et **107 actions de prévention secondaire**, lorsqu'elles s'adressent aux personnes touchées par la problématique pour expliquer son fonctionnement (ici à destination des familles accompagnées).

Au travers de ces actions de prévention, ce sont donc **485 jeunes, professionnels, primo-délinquants, grand public**, (contre 364 en 2020, soit **33% de personnes en plus**) qui ont ainsi pu être sensibilisés.

En contexte COVID qui s'est poursuivi en 2021, nous avons maintenu le plus d'interventions possible, au besoin réalisées en visioconférence.

De plus en plus d'ambassadeurs relayent la prévention, à l'image de familles sensibilisées qui sont vigilantes pour d'autres dérives sectaires et qui interpellent les institutions publiques, etc.

2/ Les outils de prévention créés par le CAFFES :

- Notre BD « *"Manon, Lilou, Alex, Thomas : quatre adolescents face à l'emprise sectaire"* revue en 2019 permettant d'harmoniser avec la Réforme du Lycée de cette année-là. Un outil de prévention créé en 2011, diffusé aujourd'hui à plus de 9000 exemplaires et qui continu d'être sollicité par petits et grands. Ajout d'un chapitre 4 en 2022.



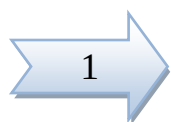
- Film de prévention « *Le processus de l'emprise sectaire* » refait en 2021, permettant d'apporter l'information au public quant à l'actualité du fait sectaire, et ses nouvelles portes d'entrées telles que la crise sanitaire du COVID-19, des théories du complot.

- Clip de RAP « *Ne me laisse pas* » conçu en 2021: un rappeur et un réalisateur sensibilisés à l'emprise sectaire par nos soins, ayant rencontré des familles afin de mieux comprendre leur vécu, et de pouvoir s'en inspirer pour le temps de l'écriture des paroles dans un groupe de travail de plusieurs mois, regroupant bénévoles et stagiaires au CAFFES. Une fois la musique choisie et remixée, place au tournage du clip au studio TREEPIX à Roubaix avec la participation de bénévoles, d'acteurs de théâtre, de volontaire et stagiaire.



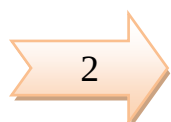
- **Projet « BOOMERING – Briser les infox par l'esprit d'autocritique »**, 2020-2023, pour la construction d'outils numériques de prévention face à toute forme de radicalités, subventionné par l'Union Européenne via le programme ERASMUS+. Partenaire aux côtés de l'UDAF du Tarn et Garonne, le CAFFES y apporte son expertise quant à l'accompagnement des victimes d'emprise sectaire. Ce projet regroupe des acteurs pluridisciplinaires (travailleurs sociaux, chercheurs, psychologues, enseignants, experts en politique numérique,...) sur 4 pays : France, Espagne, Italie, et Slovénie. De son côté, le CAFFES y mobilise l'UDAF59 et le laboratoire CIREL de l'Université de Lille apportant chacun leurs compétences en matière d'éducation au numérique, à la citoyenneté et aux médias.

5 outils numériques :



TALOS : Robot numérique conversationnel, qui ouvre à tout moment un dialogue entre le jeune et l'adulte, proposant une information personnalisable, adaptée à chacun.

Responsable de l'outil : CAFFES (France)



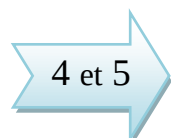
MAPPING : Outil de recensement et de référencement cartographique, des différentes thématiques de fausses informations, afin d'en étudier l'évolution en temps réel et dans le temps.

Responsable de l'outil : Université de Ljubljana (Slovénie)



PAREIDOLIA : Jeu d'illusion : privilégie une approche expérientielle, sachant que la vérité perçue par l'un n'est pas forcément celle perçue par l'autre, en fonction de l'angle de vue choisi.

Responsable de l'outil : Glocal Factory (Italie)



MOOC et BLENDED LEARNING : Outils de formation à distance et en présentiel, adaptés afin de soutenir l'Educateur pour qu'il accompagne le développement de l'esprit critique permettant d'accroître sa vigilance.

Responsable de l'outil : Fundacio Campus Arnau d'Escala (Espagne)

Ce qui a été réalisé sur l'année 2021 :

- Formation des acteurs CAFFES et UDAF82, associations porteuses du BOOMERING, à la gestion de projets européens
- 9 visioconférences du COPIL (Comité de Pilotage regroupant les représentants des 5 partenaires : UDAF82, CAFFES, Fundacio Campus Arnau d'Escala, Université de Ljubljana et Glocal Factory).
- 9 visioconférences pour la création des cahiers des charges de chaque outil, mais également de la charte déontologique, la charte graphique, le plan de diffusion et d'exploitation de l'outil
- conception et premier test de l'outil MAPPING par mobilisation des compétences, échanges mails, téléphoniques, travail en groupe MAPPING
- conception des outils TALOS et PAREIDOLIA par mobilisation des compétences, échanges mails, téléphoniques, travail en groupes respectifs TALOS et PAREIDOLIA
- 8 visioconférences permettant de faire le point sur l'avancée de ces outils
- conception d'un site internet du projet Boomerling
- une réunion transnationale en présentiel de 2 jours à Vérone (Italie), les 23 et 24 septembre 2021.

3/ La communication :

■ Par Internet, les réseaux sociaux, les médias

- **Notre site internet www.caffes.fr, c'est :**
 - Une revue de presse hebdomadaire sur l'actualité du fait sectaire,
 - Une prévention à l'attention de tous, familles, publics et professionnels
 - Un premier contact pour les familles et sortants d'emprise sectaire sollicitant une aide
 - **1.147.010** de visiteurs depuis la création du site en mars 2015, soit une moyenne de **168 858 par an**.
- **Nos réseaux sociaux, qui permettent une diffusion plus large de l'information et la prévention, et dont le nombre d'abonnés augmente régulièrement:**



« Centre CAFFES » depuis 2016, comptabilisant aujourd'hui **109 abonnés**, soit autant qu'en 2020



« @ACaffes » ouvert en juillet 2018, totalise à ce jour **400 abonnés**, soit 10% de plus qu'en 2020

■ Par les médias

Ils jouent également un rôle important, relayant la prévention au travers de la parole des victimes afin qu'elles ne soient pas réduites au silence. Le CAFFES a ainsi été sollicité par **22 médias, soit autant qu'en 2020, mais avec 26% d'augmentation des articles de presse, émissions radio ou télévisées où est intervenu le CAFFES.**

RAPPORT FINANCIER 2021

Les comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 mars 2022.

I - COMPTE DE RESULTATS

Les charges de l'exercice s'élèvent à : **232 252.26 euros**

Les produits de l'exercice s'élèvent à : **260 101.54 euros**, dont 241 988.11 € de subventions (contre 109 234 € en 2020), **soit un résultat excédentaire de 27 849.28 €** (contre un déficit de 2 732.04 € en 2020).

II - VALORISATION DU BENEVOLAT

Les bénévoles apportant leur concours aux activités du CAFFES, ont effectué sur l'année 2021 un total de **4865 heures, soit 2.7 équivalents temps plein**. Ce total se décline en un bénévolat à responsabilité (4800 heures contre 5 948 h en 2020) et un bénévolat simple (65 contre 117 heures en 2020).

La valorisation du bénévolat au 01/01/21 :

Postes à responsabilité : 4800 x 28€ = 134 400 euros -- Bénévolat simple : 65 x 19€ = 1235 euros

TOTAL : 135 635 euros (contre 168 615 euros en 2020).

III - BILAN FINANCIER 2021

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est de 2 362.77 €

Les fonds propres au 31/12/2021 sont de 37 784.25 € (contre 9 934.97 € au 31/12/2020).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	Comptes	Montants	Amort.	Net 2021	Net 2020		Comptes	Montants 2 021	Montants 2 020
218100	Installations. Agencements Matériel de bureau	1 396,80	346,21	1 050,59	0,00	100000	Fonds associatifs	9 934,97	12 667,01
218300		16 379,18	15 067,00	1 312,18	1 159,40	151800	Autres prov p/risque	24 326,00	
261000	Participations	120,00		120,00	10 120,00	194000	Fonds dédiés	10 000,00	
275000	Dépôts et cautionnements	766,81		766,81	766,81	120000	Résultat de l'exercice	27 849,28	- 2 732,04
		18 662,79	15 413,21	3 249,58	12 046,21			72 110,25	9 934,97
468700	Produits à Recevoir	30 100,00		30 100,00	8 914,60				
486000	Charges Const. d'avance	386,77		386,77	386,77	519800	agios courus	155,31	-
		30 486,77		30 486,77	9 301,37	421000	salaire à payer	-	162,20
512000	Banque BPN	21 803,16		21 803,16	12 859,76	428200	Provisions CP/autre	16 042,00	8 987,00
						431000	Sécurité Sociale	2 108,00	3 363,00
517200	Livret BPN	70 199,55		70 199,55	1 166,72	437200	Caisse retraite	1 547,24	1 419,22
						437500	Medecine travail	210,00	151,90
531000	Caisse	476,17		476,17	215,80	437000	Mutuelle	240,79	161,14
						442100	Prélèvement à la source	146,79	137,59
						468600	Charges à payer	30 362,85	4 980,14
							Produits constatés d'avance	3 292,00	6 617,11
		92 478,88		92 478,88	14 242,28	487000		54 104,98	25 654,90
		141 628,44	15 413,21	126 215,23	35 589,86			126 215,23	35 589,87

Compte de résultats 2021

Postes	2 021	2 020	Postes	2 021	2 020
Etudes et Prestations	34084,4	720,00	Cotisations	810,00	1 260,00
Prods entretiens+equipt	517,86	627,64	Dons	7 660,13	9 287,60
Fournitures bureaux	1 019,12	1 392,24	Conférences	2 820,00	1 003,53
Frais reprographie	0,00	650,00	Vte livres	510,6	
60ACHATS	35 621,38	3 389,88			
Locations immobilières+charges	15 367,00	14 985,11	70 VENTES PRODTS	11 800,73	11 551,13
Locations Mobilières	8 865,72	8 865,72	Subv C. Régional Hauts de France	10 000,00	10 334,41
Entretiens et réparations	501,60	280,5	Subv Lille CLSPD et Femmes victimes	12 500,00	14 500,00
Maintenance	2 353,11	2 261,17	Subv Lille Familles/Parentalité	5 000,00	5 000,00
Primes Assurances	1 157,83	1107,87	Subv Ministère intérieur	100 000,00	20 000,00
Documentations	64,48	10	Préfet Pas de Calais-Radicalisation	12 000,00	12 000,00
Frais Colloque	-		Préfet Nord - Radicalisation	-	-
61 SERVICES EXTERIEURS	28 309,74	27 510,37	Préfet Nord-Commun CAF Nord	10 000,00	-
Personnel ext ménage	1 917,27	1 537,89	Subv ARS	10 000,00	-
Honoraires	5 099,46	2 976,42	Subv Villeneuve d'Ascq	1 000,00	1 000,00
honoraires accompagnement	3 320,00	5 930,00	Subv FONJEP	11 229,00	7 107,00
Honoraires avocat	360,00	360,00	Subv Marcq en Baroeul	300,00	300,00
Annonces et insertions	-	-	Subv Département Nord	15 200,00	15 240,00
frais d'actes	-	-	Subv Dptmt Nord-Action Intêret Local	1 400,00	1 500,00
Voyages et déplacements	6 028,83	3 586,30	Subv FIPD/CLSPD part Etat	12 000,00	12 000,00
Réceptions	1390,66	802,22	Subv DDCS Projet innovant	4 000,00	2 000,00
Frais télécommunications	1 167,08	1 306,75	Subv DDCS Fonctionnement -FDVA	4 000,00	5 000,00
Affranchissements	1662,56	236,07	Subv Erasmus	26 859,00	1 173,00
Services bancaires	706,32	599,09	report Fonds dédié	- 10 000,00	0
cotisations	100	106,8	74 SUBVENTION	225 488,00	107 154,41
62 AUTRES SERV EXTERIEURS	21 752,18	17 441,54	ASP CONTRATS AIDES	6 500,11	2 079,37
63 IMPOTS ET TAXES	685	411	AUTRES PDTS FINANCIERS	153,19	133,9
Rémunérations du personnel	86 950,64	62 073,21	Droits auteurs	23,05	12,95
Charges sociales	23 218,75	14 203,42	Produits divers	0,96	0
AUTRES CHARGES DE PERS.	915,94	873			
64 CHARGES DE PERSONNEL	111 085,33	77 149,63	autres produits exceptionnels		0
65 AUTRES CHARGES	3,2	2,12	Transfert de charges	6 135,50	5 472,88
67 charges exceptionnelles	0	3 000,00			
DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	440,43	193,14			
DOT PROV RISQUE	24326	0			
68 DOTATIONS	24766,43	193,14			
Impôts société	29	39			
EXCEDENT	27849,28		DEFICIT	0,00	2 732,04
TOTAL	250 101,54	129 136,68		250 101,54	129 136,68
Personnel Bénévole	135 635,00	168 615,00		135 635,00	168 615,00